

4/ Chaque cycle du cursus musical est positionné sur 3 à 5 ans d'étude. Il est soumis obligatoirement à :

- une dominante instrumentale,
- une pratique collective instrumentale ou chorale,
- un cours de formation musicale (solfège),
- une présence aux projets artistiques du Conservatoire.

La validation de la fin de cycle s'effectuera par un contrôle continu et l'évaluation finale sous forme de prestations artistiques : concert ou projet personnel (voir règlement pédagogique).

Chaque cycle du cursus chorégraphique est positionné sur 3 à 5 ans d'études. Il est soumis obligatoirement à :

- un cours technique,
- un atelier collectif de création,
- une présence aux projets artistiques du Conservatoire.

La validation de la fin de cycle s'effectuera par un contrôle continu et l'évaluation finale sous forme de prestations artistiques. (Voir règlement pédagogique).

Conditions d'application du quotient familial

Les familles résidant sur le territoire de Saint-Flour Communauté, et celles justifiant du paiement d'impôts locaux sur la collectivité pour l'année N-1, participent au coût de l'enseignement musical et chorégraphique, selon une tarification individualisée établie en fonction des ressources de la famille : le quotient familial.

Celui-ci est déterminé par le rapport entre le revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer.

Les personnes ne fournissant pas ou omettant de fournir un justificatif d'imposition ou de non-imposition se verront appliquer le tarif de la tranche maximale (classe 6).

Classes de quotient familial

Classe 0 : quotient familial de 0 € à 6 000 €

Classe 1 : quotient familial de 6 001 € à 8 000 €

Classe 2 : quotient familial de 8 001 € à 11 000 €

Classe 3 : quotient familial de 11 001 € à 15 000 €

Classe 4 : quotient familial de 15 001 € à 19 000 €

Classe 5 : quotient familial de 19 001 € à 26 000 €

Classe 6 : quotient familial supérieur ou égal à 26 001 €

Conservatoire de Saint-Flour Communauté

11, Rue de Belloy

15100 SAINT-FLOUR

☎ 04.71.60.32.02

✉ conservatoire@saintflourco.fr

Saint-Flour, le

FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Nom de <u>l'élève majeur</u> ou <u>mineur</u> :	Contact de <u>l'élève majeur</u> ou <u>du responsable de l'élève mineur</u> :
	Adresse :
Né (e) le :	☑ Mère :
	☑ Père :
	☑ Élève :
	☑ E-mail :

Activités souhaitées (par ordre de préférence) :

-
-
-
-

Pièces à joindre obligatoirement au dossier lors de l'inscription (UN seul exemplaire par famille)

- Copie de la première page de l'avis d'imposition 2024 (revenus 2023)

En cas de concubinage, vie maritale, la copie des justificatifs d'imposition des deux conjoints

- Un justificatif de domicile, si avis d'imposition non fourni.
- La photocopie du livret de famille (toutes les pages).
- Un certificat médical pour chaque élève inscrit en danse.
- *Pass'Activ'Jeunes et Pass'Cantal (pour les familles bénéficiaires)*

Ne pas compléter, partie réservée à l'administration

QF :	Réduction PASS CANTAL :
CLASSE :	Réduction PASS'ACTIV' JEUNES :
1 ^{ère} activité :	TOTAL :
2 ^{ème} activité :	
3 ^{ème} activité :	
4 ^{ème} activité :	

Total famille :

Paiement en 1 fois - 2 fois - Prélèvement

Mode de paiement (Règlement à effectuer au Trésor Public – 2 rue des Agials – 15 100 Saint-Flour)

Je soussigné(e), (Nom-Prénom du responsable légal).....

M'engage à régler la cotisation due au Conservatoire de Saint-Flour Communauté :

- En espèces, chèque bancaire ou postal en 1 fois au 29 novembre 2024
- En espèces, chèque bancaire ou postal en 2 fois au 29 novembre 2024 et 31 mars 2025
- En 4 prélèvements (RIB obligatoire) au 29 novembre 2024, 28 février 2025, 30 avril 2025 et 30 juin 2025

autorisation de prélèvement à signer.

Pour les bénéficiaires, merci de joindre :

- Pass'Activ'Jeunes
- Pass'Cantal

Aucune autre cause de remboursement ne sera retenue. **Toute année commencée est due.**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

FR34ZZZ661326

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	Désignation du créancier
Nom, Prénom :	Nom : Saint-Flour Communauté
Adresse :	Adresse : Village d'entreprises – ZA du Rozier-Coren
Code postal :	Code postal : 15100
Ville :	Ville : SAINT-FLOUR
	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
(JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE)

Identification internationale (IBAN) : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Identifiant Internationale de la Banque (BIC) : _____ / ____ / ____ / (____)

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Fait à Date :

Signature :

Conditions particulières

1/ Une réduction de **15% sera appliquée à partir de 2 activités ou plus pratiquées**, le pourcentage de réduction s'applique sur l'activité la plus chère.

Le Conservatoire de Saint-Flour Communauté accepte les contremarques suivantes :

- PASS'ACTIV'JEUNES (pour les 6-18 ans résidents, chéquier à demander auprès de Saint-Flour Communauté).
- PASSCANTAL (pour les 3-17 ans résidents, chéquier à demander auprès du Conseil départemental).

Tout élève inscrit au Conservatoire l'est pour **une année scolaire** et est tenu de payer l'ensemble des frais annuels d'enseignement.

En cas de maladie prolongée validée par un certificat médical, ou de déménagement hors territoire de la communauté de communes des représentants légaux pour raisons professionnelles ou familiales, **une remise totale ou partielle** des frais annuels d'enseignement **peut être consentie** à la demande des intéressés par courrier avec accusé de réception et **sur présentation de justificatifs**. Aucune autre cause de remboursement ne sera retenue. **Toute année commencée est due.**

En cas de force majeure où le Conservatoire ne serait pas en mesure d'accueillir ses élèves en présentiel, un suivi pédagogique s'effectuera à distance avec le(s) professeur(s). Cette période de cours à distance ne pourra pas faire l'objet de demande de remboursement.

- Entrée gratuite aux spectacles de la « Saison culturelle » de Saint-Flour Communauté pour les élèves mineurs du Conservatoire.
- Entrée gratuite aux concerts de Musik'Art pour les élèves mineurs du Conservatoire et entrée réduite à -50% pour les élèves majeurs et les parents d'élèves mineurs du Conservatoire de Saint-Flour Communauté.

2 / Observations particulières relatives à l'élève

Concernant votre enfant (scolarité, santé, précautions particulières à prendre ...) / vous-même :

.....

3 / Accord pour la publication de photos et vidéos prises pendant les auditions/concerts / prise de connaissance du règlement des études et du règlement intérieur :

Je soussigné(e)

- autorise
- n'autorise pas

la publication des photos et vidéos de :

- mon enfant
- moi-même

prises au cours des auditions, dans les supports de promotion (réseaux sociaux de la collectivité, plaquettes, communications communautaires, presses locales, site Internet « Saint-Flour Communauté »....)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'établissement consultables et téléchargeables sur le site internet de Saint-Flour Communauté et disponibles au Conservatoire, ainsi que de la présente fiche de réinscription.

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé ».

Madame/Monsieur

Fait à Date :

Signature :